

CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE
FESTIVAL « DES LIVRES & VOUS »

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, transmise au contrôle de légalité le 27 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la proposition faite par la Compagnie de Danse Pyramid dans le cadre du festival « DES LIVRES & VOUS » qui se déroulera du 24 février au 8 mars 2025,

DECIDE

Article 1 :

Un contrat de cession de droit de représentation ainsi que son avenant n°1 sont signés avec la Compagnie de Danse Pyramid, n° de SIRET 45206243300035, domiciliée à ROCHEFORT (17300), 18 rue Jean Mermoz, représentée par son Président Jacques BRETHENOUX.

Article 2 :

La prestation consiste en 2 représentations de 30 minutes du spectacle « Danse avec les Livres » avec 3 danseurs, le samedi 8 mars 2025 à 12h et à 17h, salle Bernard Kindraich à Crépy-en-Valois.

Article 3 :

Le montant de la prestation s'élève 3.000 € (TVA non applicable), auquel s'ajoute le paiement, au titre de l'avenant n°1, des frais de transport (870,40 €) et de repas (124,20 € correspondant à 6 repas au tarif « syndeac » de 20,70 €), soit un total de 3.994,60 € + les frais de communication (envoi de 20 affiches) non encore définis.

En outre, la Commune s'engage à prendre directement en charge l'hébergement (3 nuitées pour le 7 mars 2025) et les repas (3 repas pour le 8 mars 2025 midi), ainsi qu'à fournir un catering avant la représentation et à prendre en charge le paiement des droits d'auteur.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 28 février 2025.

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

28 FEV. 2025

